



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 320 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un référendum sur la question de l'agrandissement du site d'enfouissement de la multinationale américaine Waste Management qui enfouit à Drummondville des déchets de la région de Montréal, de la Montérégie, de l'Estrie et du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce référendum a obtenu un NON majoritaire à 61% pour la nouvelle municipalité de Drummondville et un NON à 72,6% pour l'ancienne municipalité de Saint-Nicéphore;

CONSIDÉRANT QUE l'article 45 du décret 626-2004 attribue à la population de Drummondville le droit démocratique de décision sur « l'agrandissement ou la construction d'un site d'enfouissement des ordures ménagères » sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE le ministère du Développement durable a émis un certificat d'autorisation pour l'agrandissement du site d'enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE ce certificat constitue une violation des droits démocratiques des citoyennes et citoyens de Drummondville puisqu'il va à l'encontre de la volonté démocratique exprimée lors du référendum du 24 mars 2013 et du droit de décision des citoyennes et citoyens que leur confère l'article 45 du décret de fusion municipale 626-2004;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action de la *Politique québécoise en gestion des matières résiduelles* a pour objectif fondamental que la seule matière résiduelle éliminée soit le résidu ultime qui ne peut être valorisé;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les signataires de cette pétition réclament du gouvernement du Québec qu'il respecte la volonté démocratique de la population de Drummondville et annule le certificat d'autorisation d'agrandissement du site d'enfouissement de la multinationale américaine Waste Management, émis par le ministère du Développement durable.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.

Amir Khadir, député de Mercier

11-02-2014

Date de signature de l'extrait